

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL

MUNICIPAL DU 28 OCTOBRE 2010

CONSEILLERS EN EXERCICE :	35
PRESENTS :	25
ABSENTS :	10
POUVOIRS :	9
VOTANTS :	34

CONVOQUES LE : 22 OCTOBRE 2010

L'an deux mil dix le vingt huit octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Ozoir-la-Ferrière, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jean-François ONETO, Maire.

PRESENTS : Monsieur Jean-François ONETO, Madame Antoinette JARRIGE, Monsieur André BOYER, Madame Françoise FLEURY, Monsieur Jean-Pierre BARIANT, Madame Josyane MELEARD, Monsieur Pascal FROUIN, Madame Christine FLECK, Monsieur Stéphane LAZERME, Madame Muriel BARDON, Madame Marie TISSIER, Monsieur Luc-Michel FOUASSIER, Madame Chantal BOURLON, Monsieur Jorge DOS SANTOS, Monsieur Frédéric MARCOUX, Madame Espérance AUDINEAU, Monsieur Alain FOURQUIN, Madame Raymonde FARADE, Madame Sarah BENHAMOU, Monsieur Patrick VORDONIS, Madame Suzanne BARNET, Monsieur Bruno WITTMAYER, Monsieur Marc FERRER, Monsieur Charles KLINZING, Madame Monique HERVIEU.

ABSENTS EXCUSES : Monsieur Antoine GOETZMANN, Madame Dominique BERNARD, Monsieur Marc DUSAUTOIR, Madame Maryse DOUTRELANT, Monsieur Loïc GRIVEAU, Monsieur Emmanuel COUTHON, Madame Carole ROUAN, Madame Anne-Marie CADART, Monsieur Dominique LEBRETON,

ABSENT NON EXCUSE : Monsieur Thierry ODEN,

POUVOIRS DE :	Monsieur Antoine GOETZMANN	à	Monsieur André BOYER
	Madame Dominique BERNARD	à	Monsieur Alain FOURQUIN
	Monsieur Marc DUSAUTOIR	à	Madame Antoinette JARRIGE
	Madame Maryse DOUTRELANT	à	Madame Sarah BENHAMOU
	Monsieur Loïc GRIVEAU	à	Monsieur Jean-François ONETO
	Monsieur Emmanuel COUTHON	à	Madame Raymonde FARADE
	Madame Carole ROUAN	à	Madame Josyane MELEARD
	Madame Anne-Marie CADART	à	Madame Chantal BOURLON
	Monsieur Dominique LEBRETON	à	Monsieur Bruno WITTMAYER

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte et le Conseil Municipal désigne à l'unanimité, Madame Antoinette JARRIGE, secrétaire de séance, en application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

1. La décision modificative n°3 – Budget Assainissement n°02 a été adoptée à l'unanimité.
2. La taxe d'habitation départementale – Abattements a été adoptée par :
 - 30 Voix Pour : Monsieur Jean-François ONETO, Madame Antoinette JARRIGE, Monsieur André BOYER, Madame Françoise FLEURY, Monsieur Jean-Pierre BARIANT, Madame Josyane MELEARD, Monsieur Pascal FROUIN, Madame Christine FLECK, Monsieur Antoine GOETZMANN, Madame Dominique BERNARD, Monsieur Marc DUSAUTOIR, Monsieur Stéphane LAZERME, Madame Muriel BARDON, Madame Marie TISSIER, Monsieur Luc-Michel FOUASSIER, Madame Chantal BOURLON, Monsieur Jorge DOS SANTOS, Madame Maryse DOUTRELANT, Monsieur Frédéric MARCOUX, Madame Espérance AUDINEAU, Monsieur Alain FOURQUIN, Madame Raymonde FARADE, Monsieur Loïc GRIVEAU, Madame Sarah BENHAMOU, Monsieur Emmanuel COUTHON, Madame Carole ROUAN, Madame Anne-Marie CADART, Monsieur Patrick VORDONIS, Madame Suzanne BARNET.
 - 5 Voix Contre : Monsieur Dominique LEBRETON, Monsieur Bruno WITTMAYER, Monsieur Marc FERRER, Monsieur Charles KLINZING, Madame Monique HERVIEU.
3. La régularisation du compte 16878 a été adoptée à l'unanimité.
4. L'indemnité de conseil du Trésorier Principal a été adoptée à l'unanimité.
5. L'attribution d'une subvention à l'Union de Développement des premiers Secours de Seine-et-Marne « U.D.P.S. 77 » a été adoptée à l'unanimité.
6. L'adhésion au Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Yerres a été adoptée à l'unanimité.
7. La sécurisation en eau potable de la Ville d'Ozoir-la-Ferrière – Signature d'une convention pour augmentation du Génie civil de l'accélérateur de Varennes Jarcy a été adoptée à l'unanimité.
8. La demande de subvention pour la réhabilitation du réseau d'assainissement Eaux Usées de la rue Louis Armand (entre la rue François de Tesson et l'avenue Maurice Chevalier) a été adoptée à l'unanimité.
9. Les modèles de protocoles d'accord pour l'accueil d'enfant présentant des handicaps ou des troubles de la santé, et notamment des intolérances alimentaires ont été adoptés à l'unanimité.
10. Le concours de nouvelles d'Ozoir-la-Ferrière – règlement de la 6^{ème} édition 2011 a été adopté à l'unanimité.
11. La modification du tableau des emplois communaux a été adoptée à l'unanimité.
12. Le règlement du concours dans le cadre des journées expos-vente a été adopté à l'unanimité.
13. Le classement de la voirie dans le domaine public – Validation du linéaire au 1^{er} janvier 2010 a été adopté à l'unanimité.
14. Le Conseil Municipal a pris acte du compte rendu au Conseil de l'exercice des pouvoirs délégués.

FAIT A OZOIR-LA-FERRIERE LE 29 OCTOBRE 2010

LE MAIRE,
JEAN-FRANÇOIS ONETO.

